

7. Sur chaque marchand ou compagnie de marchands en gros, une taxe réglée sur la valeur locative comme il suit :

Loyer de £60 et au-dessous, taxe £5 ; de £60 à £80, £6 5s ; de £80 à £100, £7 10s ; de £100 à £125, £10 ; de £125 à £150, £12 10s ; de £150 à £175, £15 ; de £175 à £200, £17 10s ; de £200 à £225, £20 ; de £225 à £250, £22 10s ; de £250 à £275, £25 ; de £275 à 300, £27 10s ; de £300 à £350, £30 ; de £350 à £400 à £500, £30 ; de £500 et au-dessus, 40.

8. Sur chaque encanteur ou société d'encanteurs, £25 pour licence.

9. Sur chaque maison de pension, £2 par an.

gagnent des deux ou trois cents louis par an et qui sont à même d'en esquiver presque autant. — *Payons pauvres diables.*

Même proportion en sens inverse de la justice ; mais c'est égal, le marchand en gros ne prendra pas cette taxe sur ses profits ; comme il sera le maître il la fera payer par le détailleur qui la fera payer à l'acheteur comme nous l'avons vu à l'Article 5. *Paie pauvre diable.*

Ici le pillage se fait en bloc et sans que cela puisse retomber sur aucun autre que sur le dévalisé. Messieurs Fraser, Messieurs Sheppard et autres grands encanteurs pourront fort bien prélever 25 louis sur leurs profits pour notre corporation ; mais il reste à savoir si cette taxe ne sera pas la ruine de quelques industriels établis sur un pied moins heureux. Là encore il aurait fallu une taxe proportionnelle au montant des affaires. *Paie, riche ; mais Paie autant pauvre diable.*

Pourquoi ne suit-on pas la même gradation dans ce cas que dans celui des hôtels qui eux-mêmes sont des maisons de pension. Celles qui ne reçoivent que des matelots paieront deux louis comme celles qui logent des officiers, des écrivains des bureaux d'ordonnance etc etc. Puisqu'on voulait mettre les taxes il fallait au moins le faire d'une manière raisonnable. Le prix de la pension des officiers et autres ne sera pas augmenté parceque 2 louis seront peu de chose sur le total ; mais cela deviendra un excellent prétexte pour augmenter celui des matelots, manœuvres, journaliers et autres. *Payez pauvres diables.*